

Accusé certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07/07/2014

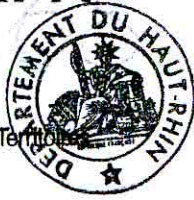
Publication : 18/07/2014

Pour le Président du Conseil Général par
délégation

La Directrice Développement Social des Territoires

Sophie DINTINGER

C. O. D. E. R. P. A.



Conseil Général
Haut-Rhin

2014 00241

ARRETÉ N°

Colmar le

Du

04 juillet 2014

**Portant modification de la composition des membres
Du Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées du Haut-Rhin
(C.O.D.E.R.P.A.)**

Le Président du Conseil Général du Haut-Rhin

- VU** la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales (article 57),
- VU** la délibération du Conseil Général du 24 juin 2005 relative au rôle, à la composition et au fonctionnement du CODERPA du Haut-Rhin,
- VU** la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général du 17 décembre 2009 portant fixation à 130 du nombre maximum de membres du CODERPA du Haut-Rhin,
- VU** l'arrêté n° 2008-00657 du 19 octobre 2011 portant nomination des membres du CODERPA du Haut-Rhin,
- SUR** proposition du Directeur Général des Services,

ARRETE

Article 1

L'article 1^{er} de l'arrêté n°2011 00397 du 19 octobre 2011 portant nomination des membres du CODERPA est modifié comme suit :

COLLEGE N° 1

ASSOCIATIONS ET ORGANISATIONS REPRESENTATIVES DES RETRAITES ET PERSONNES AGEES AU PLAN LOCAL

1. CONFEDERATION NATIONALE DES RETRAITES (CNR)

Suppléant
M. André BUHLER
14 rue des Vergers
67120 WOLXHEIM

COLLEGE N°2

PERSONNES EN ACTIVITE AU SEIN DES PRINCIPALES PROFESSIONS CONCERNEES PAR L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES

1. DIRECTEUR DE MAISON DE RETRAITE

Titulaire
Mme Catherine FRECH
Directrice
Maison de Retraite "Les Molènes"

1 rue des Molènes
68490 BANTZENHEIM

Suppléant
Madame Christine OUBRY
Directrice
Maison de Retraite
Résidence « Les Vosges »
15 rue des Vosges
68270 WITTENHEIM

9. REPRESENTANT DE LA FEDERATION DES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET D'AIDE A LA PERSONNE, EN GUISE DE REPRESENTATION DES ETABLISSEMENTS ASSOCIATIFS PRIVES (FEHAP)

Titulaire
M. Jean-Claude LARDUINAT
Directeur Général
Association Groupe Saint Sauveur
30 rue de Hirsingue
68052 MULHOUSE CEDEX 1

Suppléant
M. Denis PABST
Délégué Régional FEHAP

41 rue Roger Frémeaux
68420 VOEGTLINSHOFFEN

11. REPRESENTANT DE L'ASSOCIATION POUR L'ACCOMPAGNEMENT ET LE MAINTIEN A DOMICILE (APAMAD)

Titulaire
Mme Marie-Louise EBERWEIN
Association Pour l'Accompagnement
et le Maintien A Domicile (APAMAD)
18 rue du barrage
68300 SAINT-LOUIS - NEUWEG

COLLEGE N°4
PERSONNALITES QUALIFIEES

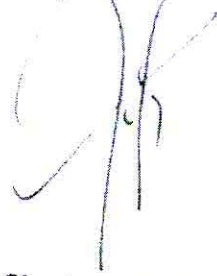
8. - M. Jean RICARD

Délégué Régional et Départemental
Association des Directeurs au service des Personnes Agées (AD-PA)
8 rue Charles Gounod
68720 HOCHSTATT

Article 2

Monsieur le Directeur Général des Services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié dans le Bulletin d'Information Officiel du Département.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Buttner', written over a faint circular stamp or watermark.

Charles BUTTNER